

## Animatrice culturelle ou animateur culturel

Nature du poste : Temporaire - temps plein

Externe

Numéro de concours : 2020-1846

Date de clôture : 05/10/2020

*Le Conseil scolaire Viamonde est un conseil scolaire laïque de langue française qui accueille plus de 13 000 élèves dans ses 56 écoles élémentaires et secondaires reconnues pour leur caractère inclusif et accueillant. Il y a plus de 3000 personnes qui travaillent à Viamonde dont 1129 enseignantes et enseignants. Partenaire dans le développement de la communauté francophone du sud-ouest de l'Ontario, le territoire du Conseil s'étend d'ouest en est de Windsor à Trenton et du nord au sud de Penetanguishene à la région de Niagara en passant par Toronto et London.*

**Lieu de travail :** Services pédagogiques 7585, promenade Financial Toronto L6Y5P4

**Date prévue d'entrée en fonction :** Immédiatement

**Durée prévue du poste :** Indéterminé

**Horaire de travail :** 7.0 heures/jour - 5 jours/semaine

**Rémunération :** Taux horaire 28,77 à 28,77 \$

*Les conditions de travail sont régies par la convention collective FEESO en vigueur.*

### **Sommaire des responsabilités :**

Le bureau de la personne choisie sera à Brampton. La personne desservira la Région Centre.

Sous la supervision de la direction des services pédagogiques –volet PAL, la personne devra assurer un service à la clientèle de qualité qui répond aux valeurs, à la vision et la mission du Conseil scolaire Viamonde.

Devra coordonner et contribuer au développement et à l'organisation de projets et d'activités culturelles dans les écoles.

Travaillera avec le conseil des élèves au palier secondaire pour appuyer les activités et les projets entamés durant l'année scolaire (techniques d'animation, planification).

Proposera et planifiera, en collaboration avec le personnel des écoles et la communauté, des activités et des projets qui permettront aux élèves de développer leur leadership, leur créativité et leur sens d'appartenance à la communauté francophone en situation minoritaire.

Travaillera avec le personnel dans les écoles pour soutenir le développement des compétences orales et élaborera un plan d'action répondant aux besoins du regroupement régional d'écoles pour assurer la rétention des élèves d'un palier à un autre. Soutiendra la mise en œuvre des attentes de la Politique d'Aménagement Linguistique.

Appuiera les activités en salles de classe, lors d'interventions périscolaires et parascolaires

Assurera la réalisation de projets d'envergure variés au niveau de la logistique, la préparation des élèves et des suivis auprès des écoles.

Travaillera de concert avec les écoles à la préparation des spectacles et à l'accueil des artistes.

Travaillera avec une équipe-conseil à la planification et à la mise en œuvre de projets systémiques (festival de musique, tournois d'improvisation etc;)

### **Exigences et qualifications :**

Posséder un diplôme d'études collégiales en animation culturelle, en récréologie ou dans un domaine connexe ou une combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente par le conseil scolaire

Avoir un minimum de deux (2) années d'expérience pertinente au poste

Posséder de l'expérience auprès des jeunes serait un atout

Posséder des habiletés en animation de groupes

Excellentes habiletés de communication orale et écrite en français et en anglais

Excellentes habiletés à planifier son travail et à l'accomplir avec un minimum de supervision

Grande capacité de coordonner les projets et d'assurer les suivis nécessaires

Grande capacité de travailler en équipe et de façon autonome en faisant preuve d'initiative

Permis de conduire en règle et possession d'un véhicule pour déplacements fréquents dans la région et sur le territoire du Conseil

Les personnes intéressées sont priées de postuler en ligne par le biais du lien suivant en prenant soin de joindre au formulaire électronique une lettre de présentation ainsi qu'une copie de leur curriculum vitae récent, le tout rédigé en français.

[Cliquez ici pour postuler](#)

**Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.**

En vertu des Règlements ontariens 521/01 et 170/02, toute personne employée par le Conseil doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction.

En vertu du Règlement de l'Ontario 191/11, des mesures d'adaptation pour les candidats handicapés sont disponibles sur demande tout au long du processus de recrutement.

Étant donné que le Conseil souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes de femmes, de minorités visibles, d'autochtones et de personnes handicapées, les personnes qui le désirent sont invitées à s'identifier comme étant membre de ces groupes désignés.

**Le Conseil scolaire Viamonde promeut la diversité et l'inclusion en milieu de travail**